

Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de financement 2024-2026

Entre

Guingamp-Paimpol Agglomération, dont le siège est établi 11 rue de la Trinité, 22200 Guingamp, représentée par Monsieur Vincent LE MEAUX, son Président, dûment habilité à cet effet par délibération du Conseil Communautaire du 16 avril 2024.

D'une part,

Et

L'Association Melrose, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège social est situé, 3 place du bourg, 22 200 Saint-Agathon, représentée par sa Présidente, Patricia Luzé, Ci-après dénommée "L'association"

D'autre part,

PREAMBULE

Dans le cadre de son activité de diffusion culturelle au sein de la salle La Grande Ourse, l'association Melrose met en œuvre des projets d'éducation artistique et culturelle (EAC).

Dans le cadre de sa politique culturelle, Guingamp-Paimpol Agglomération fait de l'EAC une de ses priorités et à ce titre peut apporter son soutien aux acteurs du territoire, dans un souci de diversité et d'équité et de mise en réseau des acteurs culturels du territoire.

ARTICLE 1^{ER} : OBJET DE L'AVENANT

Par la présente convention, l'association s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politiques publiques mentionnées au préambule, un projet d'animation ci-avant présenté et porté au dossier de demande.

Guingamp-Paimpol Agglomération contribue financièrement à la mise en œuvre de ce projet d'intérêt général. Elle n'attend aucune contrepartie directe de cette subvention.

Le présent avenant est conclu au titre de l'année 2024.

L'agglomération contribue financièrement à 2 à 3 projets EAC en 2024 pour un montant maximal de 2 000€, en plus des actions menées en lien avec le service Jeunesse et soutenues dans la première convention.

ARTICLE 2. AUTRES DISPOSITIONS

Toutes les clauses et conditions de la convention initiale non modifiées par le présent avenant demeurent applicables.

Fait, le 3 avril 2024

En deux exemplaires originaux.

Pour Melrose
La Présidente,
Patricia Luzé

Pour Guingamp-Paimpol Agglomération
Le Président,
Vincent LE MEAUX

PROJET